

I BUT DU COURS

Ce que certains appellent la «philosophie expérimentale» (*experimental philosophy*) bénéficie actuellement d'une attention de la part d'auditoires plus larges que les seuls philosophes. Une des raisons de cette popularité réside dans le fait qu'on y met à l'épreuve des propositions de théories d'éthique normative au moyen de faits réputés avérés et de descriptions et explications proposées par les sciences empiriques. S'il n'est pas nouveau que l'éthique soit ainsi mise à l'épreuve des faits, l'ampleur et – parfois – les prétentions des travaux empiriques prenant l'éthique comme objet d'étude est certainement sans précédent. Des travaux sont ainsi menés tant du côté des sciences humaines et sociales (psychologie morale, psychologie sociale, économie, sociologie) que du côté des sciences biologiques et des neurosciences.

Cette mise en relation de l'éthique et des sciences «morales» expérimentales ne manque pas de susciter elle-même de sérieuses interrogations. Dans quelle mesure, en effet, peut-on prétendre affecter une position normative au moyen de savoirs empiriques? Par exemple, l'explication psychologique de mécanismes influençant les comportements humains peut-elle conduire à la révision de propositions normatives ou de thèses méta-éthiques? Les avancées des sciences expérimentales en matière de jugement et de comportement éthiques conduisent-elles nécessairement à l'adoption d'un nouveau naturalisme éthique? Que peuvent nous apprendre ces disciplines sur nos croyances communes en matière de moralité?

En contrepartie, il est légitime de s'interroger sur la présence de présupposés philosophiques et de conceptualisations normatives au départ des méthodes et des expérimentations mises en œuvre par les disciplines empiriques : les sciences «morales» expérimentales peuvent-elles construire leur objet sans parti-pris normatif et méta-éthique? Si la réponse était négative, quel impact cela pourrait-il avoir sur les prétentions des conclusions suggérées par ces sciences expérimentales?

Enfin, certains secteurs en développement de l'éthique appliquée – particulièrement l'éthique organisationnelle – font une large place aux conclusions de travaux conduits en psychologie morale et en psychologie sociale. Il est en effet attendu de ces disciplines qu'elles participent au développement de meilleures pratiques d'intervention en organisation en mettant notamment en lumière le jeu de certains facteurs contextuels affectant la possibilité d'exercer un jugement moral. Est-ce trop attendre de travaux empiriques? Dans quelle mesure, en même temps, l'éthique appliquée peut-elle se permettre de négliger les hypothèses et explications formulées par les sciences «morales» expérimentales? C'est à l'examen de ces questions que sera consacré le séminaire.

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance:

- a. Approfondir la compréhension des rapports entre l'éthique et les sciences «morales» expérimentales;
- b. Se familiariser avec certains des travaux récents des sciences «morales» expérimentales;
- c. Assimiler les enjeux philosophiques des textes à l'étude;
- d. Introduire à certains questionnements théoriques et pratiques qui ont une incidence majeure sur la façon de penser les prétentions normatives de thèses développées en éthique et en éthique appliquée.

Objectifs d'habiletés intellectuelles:

- e. Favoriser les capacités de l'étudiant-e à analyser, comparer et critiquer les idées avancées dans les textes étudiés;
- f. Développer les capacités de l'étudiant-e à présenter verbalement et par écrit les résultats de ses analyses de textes ainsi que ses propres réflexions.

III CONTENU

- ✓ Introduction au cours : quelques curiosités révélées par les sciences empiriques (1 séance)
- ✓ Tentation et critique du naturalisme et de l'innéisme (2 séances)
 - Sociobiologie et psychologie évolutionnaire (P. Pharo)
 - Critique de l'innéisme (J. Prinz)
- ✓ Éthique et psychologie morale développementaliste : From «is» to «ought»? (4 séances)
 - constructivisme et interactionnisme développemental (Piaget-Kant)
 - la psychologie morale en tant que science empirique *interprétative*
 - la prétention à une corroboration de propositions normatives (Kohlberg-Habermas)
- ✓ La philosophie «expérimentale» et l'éthique (4 séances)
 - Quelle prétention pour les neurosciences?
 - La mise à l'épreuve des théories normatives
 - Raisonnement moral et émotions (textes de J. Greene, K.A. Appiah, J. Prinz, J. Haidt)
- ✓ «Faits» et interventions en éthique appliquée (3 séances)
 - Les apports des sciences sociales et humaines à l'éthique organisationnelle : management, psychologie des organisations, psychologie morale, psychologie sociale
 - Les conditions –pratiques – de possibilité du jugement moral en situation
 - Les conditions d'implantation de pratiques éthiques (textes de L. Trevino, D.J. Moberg, T.M. Jones et al.)

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Les séminaires seront structurés en fonction de courtes leçons magistrales, d'études de textes, et de discussions. Pendant approximativement la première moitié de la session, le responsable du cours animera seul les séances. Par la suite, et en fonction du nombre d'étudiants inscrits au séminaire, il reviendra aux étudiants de présenter à tour de rôle les textes à l'étude (30 à 40 minutes). L'animation du séminaire se fera ensuite conjointement par l'étudiant ayant présenté le texte et le professeur.

V BIBLIOGRAPHIE

Lectures obligatoires

- Kwame Anthony APPIAH, *Experiments in Ethics*, Harvard, Harvard University Press, 2008. (il est possible que l'ouvrage soit disponible en français au moment de débiter le séminaire).
- Un recueil de textes de P. Pharo, J. Prinz, J. Piaget, L. Kohlberg, J. Habermas, J. Greene, J. Haidt, L. Trevino, D.J. Moberg et T.M. Jones. Environ 60% des textes composant le recueil seront en anglais. Le recueil sera disponible à la librairie Zone.

Lectures suggérées

Des propositions de lectures complémentaires seront faites à chacune des séances.

VI CRITÈRES ET MODES D'ÉVALUATION

- 1) Quatre (4) fiches de lecture. Les fiches doivent être envoyées au professeur par courriel au moins 24 heures *avant* le séminaire portant sur les lectures en question. Les fiches doivent comprendre une brève exposition de (1) la problématique du texte et de (2) la thèse défendue par l'auteur-e, ainsi (3) qu'un bref commentaire critique/évaluatif (un paragraphe). Enfin, (4) vous devez soulever un minimum de 3 questions qui méritent à votre avis d'être abordées lors de la discussion. 5 points chaque fiche; 20% de la note finale.
 - 2) Une présentation de 30 à 40 minutes en classe. Les présentations portent sur les lectures obligatoires et ont pour but de lancer les discussions de groupe sur les textes à l'étude. L'étudiant-e doit présenter l'approche théorique de l'auteur étudié, son but, expliquer (lorsque pertinent) les concepts utilisés par l'auteur, faire une synthèse de l'argumentaire et soulever des pistes de réflexion critique. 30% de la note finale.
 - 3) Travail de recherche d'environ 15 pages (double interligne) sur un des thèmes abordés dans le séminaire. Critères de correction : compréhension du thème, qualité de la recherche, clarté et rigueur de l'argumentation et qualité de la langue. 40% de la note finale.
 - 4) Participation en classe. 10% de la note finale.
- ❖ Échelle de notation en vigueur à la Faculté de philosophie.
 - ❖ Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).
 - ❖ Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*.